

Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat LV

2021/0804(NLE) - 20/01/2022 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 630 voix pour, 45 contre et 19 abstentions, de rendre un **avis favorable** sur la proposition du Conseil de nommer le candidat letton **Mihails Kozlovs** membre de la Cour des comptes.

Mihails Kozlovs est Membre de la Cour des comptes européenne depuis mai 2016. Il est actuellement affecté à la Chambre IV «Réglementation des marchés et économie concurrentielle».

La commission du contrôle budgétaire a évalué les compétences du candidat proposé par le Conseil au regard des conditions fixées par l'article 286, par. 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Elle a ensuite procédé, le 10 janvier 2022, à une audition du candidat, au cours de laquelle le candidat a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission. Ces questions ont notamment porté sur l'exercice des fonctions (enseignements tirés et engagements pour l'avenir), la gestion de portefeuille, les méthodes de travail et les résultats à atteindre, ainsi que sur les garanties d'indépendance et d'intégrité.